

Lieu :

Maison de la Réanimation (SRLF)
48 Avenue Claude Vellefaux - 75010 Paris
Tel : 01 45 86 74 00
Métro : Ligne 2, station "Colonel Fabien"
Ligne 11, station "Goncourt"

Renseignements :

Chantal SEVENS
Mail : chantal.sevens@srlf.org
Tél. : 01 45 86 74 00

Inscriptions :

Sur <http://manifestations.srlf.org/index.php?manifestation=234>



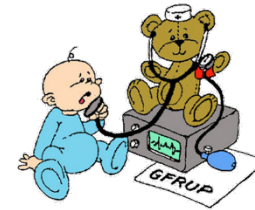
Inscription **avant le 3 mai 2016**
Nombre de participants **limité à 60**

Frais d'inscription :

- Médecins membres du GFRUP : 100 €
- Interne non-membres du GFRUP : 50 €
- Médecins non-membres du GFRUP : 200 €

- Infirmiers membres du GFRUP : 25 €
- Infirmiers non-membres du GFRUP : 50 €

Groupe Francophone de Réanimation et d'Urgences Pédiatriques (GFRUP)



Journée de formation médecins et infirmiers

Limitation et arrêt des traitements en Réanimation Pédiatrique

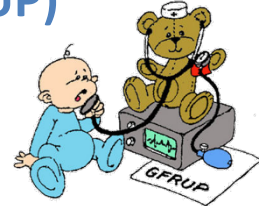
10 mai 2016

Maison de la Réanimation - Paris

Groupe Francophone de Réanimation et Urgences Pédiatriques (GFRUP)

Journée de formation Médecins-Infirmiers

Limitation et arrêt des traitements en Réanimation Pédiatrique



Intervenants

- Marie-Charlotte DALLE, directrice des affaires juridiques du CHRU de Lille
- Robin CREMER, directeur de l'Espace Ethique Régional Nord-Pas de Calais et réanimateur pédiatre au CHRU de Lille, coordonnateur des études Pedialat
- Catherine MINNAERT, infirmière à l'équipe régionale ressource de soins palliatifs pédiatrique du Nord pas-de-Calais.
- Claire LE REUN, médecin réanimateur à Tours
- Philippe HUBERT, ancien réanimateur pédiatre au CHU de Necker-Enfants Malades et Faculté René Descartes Paris V, coordonnateur des études Pedialat
- Laure de ST BLANQUAT, réanimateur pédiatre au CHU de Necker-Enfants Malades

Objectifs Pédagogiques

En réanimation pédiatrique, près de la moitié des décès font suite à une limitation ou à un arrêt des traitements (LAT) en France.

Depuis 2005, la loi « dite Leonetti » sur le droit des malades et la fin de vie encadre les décisions de LAT, mais au cours des 11 années écoulées de nombreuses informations sont venues enrichir notre réflexion, qu'il s'agisse :

- Des enquêtes de pratique faites au sein du GFRUP
- De la façon dont était ressentie dans les équipes la mise en œuvre d'une procédure collégiale
- Des différentes lectures qui ont été faites de cette loi (rapport Sicard, avis du CCNE n°121)
- Des nouvelles dispositions législatives de février 2016.

C'est pourquoi le GFRUP trouve qu'il est toujours utile en 2016 de proposer une journée de formation sur ce thème, formation que 88 % des participants de 2015 recommandaient. Pour mieux répondre à vos attentes, nous avons modifié le programme en limitant les thèmes abordés et en ménageant beaucoup plus de temps d'échanges, afin que les participants puissent partager leurs expériences et de leurs difficultés dans leurs services et s'enrichir des apports de différents « experts ». Les deux thèmes retenus cette année sont :

- la notion de procédure collégiale, de ses limites et des difficultés de la faire vivre en pratique dans les services
- et la place qui est ou qui devrait être donnée aux parents et aux adolescents dans le processus décisionnel de LAT

Programme

Matinée

10h00 – 10h45 : Cas général

- Présentation générale de la loi d'avril 2005 « dite Loi Leonetti » et de la loi de février 2016 - *Marie-Charlotte Dalle (45 min)*

11h00 – 13h00 : Discussion collégiale peut-on mieux faire et, si oui, comment ?

- Introduction théorique collégialité et consensus - *Robin Cremer (10 min)*
- Ressenti des paramédicaux et des médecins vis-à-vis des procédures collégiales - *Laure de Saint-Blanquat (20 min)*
- Résultats d'un groupe de travail de paramédicaux – *Claire Le Reun (10 min)*
- Partages d'expériences et discussion – *Claire Le Reun (60 min)*
- Langage et pouvoir – *Robin Cremer (20 min)*

Après-midi

14h00 – 14h30 : Que retenir pour notre pratique ? Travail du groupe de Jeanne de Flandre : propositions pour une collégialité plus partagée

14h30 – 16h30 : Place des parents dans les décisions de LAT. Peut-on concilier l'intérêt supérieur de l'enfant et la demande des parents ?

- Autorité parentale et consentement des mineurs - *Marie-Charlotte Dalle (30min)*
- Gestion des désaccords entre équipe et parents - *Philippe Hubert (10 min)*
- Désaccords entre les parents – *Robin Cremer (20 min)*
- Discussion autour d'un cas clinique - *Catherine Minnaert (45 min)*

16 h 30 - 17h00 : Conclusion

Que retenir pour notre pratique ?